

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 25 (1953)
Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la tendance générale de l'industrialisation de la construction »¹.

Plusieurs facteurs sont à l'origine des progrès de la préfabrication : rapidité de la construction, quantité et qualité de la main-d'œuvre disponible, problèmes de matériaux, transport, esthétique et qualité de la construction. Jusqu'ici, l'on s'est beaucoup moins préoccupé de ce qui, à longue échéance, doit être le facteur décisif : le coût total de la construction.

La préfabrication peut permettre de réaliser des économies de temps dans l'exécution des travaux effectués en chantier, économies qui atteignent jusqu'à 20 à 30 % pour le gros œuvre (à l'exclusion des fondations et du sous-sol), 30 à 60 % pour l'aménagement intérieur et jusqu'à 90 % pour les maisons complètes. En contrepartie, il faut tenir compte de l'accroissement du nombre des heures-ouvriers en usine et de l'augmentation des frais généraux. On est encore très insuffisamment renseigné sur ce point. L'expérience d'une entreprise américaine de préfabrication nous apprend que les frais généraux en usine représentent plus de 100 % des dépenses directes de main-d'œuvre dans la préfabrication, contre 10 % seulement dans des constructions analogues du type traditionnel².

Etant donné qu'à l'heure actuelle, les économies que l'on peut réaliser grâce à la préfabrication portent sur la main-d'œuvre et non pas sur les matériaux, la première chose à faire dans ce domaine devrait être de déterminer la part des salaires d'une part, dans le coût total de la construction (comprenant le gros œuvre à partir du plafond du sous-sol) et, d'autre part dans l'aménagement complet de l'intérieur. Or, on constate que dans le deuxième cas, cette part est presque le double de ce qu'elle est dans le premier cas, ce qui prouve que l'avantage économique de la préfabrication pour l'aménagement de l'intérieur est considérable. Pourtant, jusqu'à une date récente, l'on se préoccupait davantage de la préfabrication du gros œuvre, et ceci explique, dans une large mesure, pourquoi les résultats obtenus jusqu'ici ont été assez décevants.

Quelle que soit la partie de la maison qui est fabri-

¹ B. Kelly «The Prefabrication of Houses», Massachusetts Institute of Technology, 1951, p. 99.

² Chiffres cités par Kelly dans «The Prefabrication of Houses», p. 351.

quée et quel que soit le système utilisé, l'on s'est beaucoup trop peu préoccupé du rythme et du volume des travaux, ainsi que de la nécessité d'une continuité suffisante de la demande. Il est manifeste que les investissements nécessaires pour la préfabrication sont en général beaucoup plus élevés que pour la construction de type traditionnel. Le montant des investissements ne doit pas nécessairement être très élevé, mais cela n'empêche que les difficultés financières sont pour beaucoup dans l'échec d'un grand nombre de formules qui, techniquement, paraissent riches d'avenir. L'obtention des capitaux et leur amortissement dépendent essentiellement de la possibilité d'obtenir des commandes d'une ampleur appropriée et d'une continuité suffisante. Il est surprenant que l'on n'ait pas accordé plus d'attention à ce facteur, d'autant plus que les pouvoirs publics ont porté un grand intérêt à la préfabrication. Le professeur I. Bowen³ fait observer que «pour être rentable, une commande portant sur des maisons d'un type non traditionnel ne doit pas nécessairement être très importante, mais qu'il faut en revanche, une grande régularité dans la demande. Du point de vue technique, certaines usines pourraient produire des maisons à un prix suffisamment bas si elles étaient sûres qu'on leur commanderait 50 maisons par semaine. Seuls les pouvoirs publics, en organisant la demande, peuvent : a) garantir un marché stable, et b) répartir les ressources comme il faut – lorsque l'inflation accroît les marges bénéficiaires ».

L'expérience acquise en Suède dans la préfabrication des maisons en bois, nous apprend que la production dans des conditions rentables est possible même si le volume en est limité, à condition toutefois que la demande soit suffisamment continue. Une usine suédoise produit actuellement à des prix pouvant soutenir la concurrence des maisons préfabriquées en bois pour un marché organisé pour un certain nombre de grandes entreprises industrielles suédoises et à un rythme qui ne dépasse pas 375 maisons par an⁴. Par conséquent, la continuité de la demande constitue bien le facteur essentiel. (A suivre.)

³ «The Case for Rationalization of the Building Industry» - Manchester School of Economic and Social Studies, mai 1951, page 189.

⁴ R. Bergvall et E. Dahlberg, «Elementhus», Byggmästaren Bl. 1953.

BIBLIOGRAPHIE

Un demi-siècle de progrès dans les travaux publics et le bâtiment¹

A l'occasion du cinquantième de sa fondation (1903), le *Moniteur des Travaux publics* publie un très important numéro spécial consacré à *Un demi-siècle de progrès dans les travaux publics et le bâtiment*.

L'énergie, la circulation, l'habitat constituent le triptyque sous lequel sont analysés les progrès accomplis dans les barrages, la route, les chemins de fer, les ponts, les ports, l'immeuble, l'urbanisme, etc.

Encadrant ces synthèses, des études exposent les améliorations apportées aux matériaux anciens et l'importance des nouveaux matériaux, le rôle grandissant du matériel, l'influence des recherches théoriques et des laboratoires.

Enfin, d'autres articles montrent comment cette évolution des sciences et des techniques dans les domaines de la construction s'inscrit elle-même dans l'évolution générale du demi-siècle, et entraîne

¹ Un volume 24 x 31 cm. de 400 pages environ, nombreuses illustrations. Prix : 1250 fr. franco : 1400 fr. fr. Editions du *Moniteur des Travaux publics*, 32, rue Le Peletier, Paris (9^e). Compte postal : 703-13 Paris.

une profonde transformation dans les professions d'entrepreneur et d'architecte.

A ce numéro spécial du *Moniteur*, véritable bilan de la construction dans les cinquante dernières années, ont collaboré les techniciens et spécialistes français les plus éminents : MM. Amiot, Aubert, Balas, Beltrémieux, Billiard, Bouchayer, Borie, Boutteville, Caquot, Dehe, Dufau, Dumont, Duriez, Fougerolle, Freyssinet, Giguet, Hersent, Houdry, Koch, Laurent, Lebel, Levi, L'Hermite, Lossier, Missenard, Pilpoul, Pommier, Prothin, Reyre, Rouger, de Rouville, Rumpler, Sentenac, Sonrel, Spinetta, Vitale, Wetzel.

La Grèce à ciel ouvert

Bien des messages nous sont parvenus de Grèce, bien des livres nous ont transmis son image à l'aide d'une documentation volumineuse, et pourtant il restait difficile de nous imaginer ce pays légendaire, de concevoir sa grandeur intacte à travers les siècles, ce passage du passé au présent qui a laissé vivante cette terre sauvage.

Mais nous parvient maintenant le livre de M. Pierre Jacquet, illustré des photographies de Mme Voula Papaïoannou, «La Grèce à Ciel

ouvert »¹ qui, à l'encontre des précédents ouvrages, décrit admirablement la vie de ce pays et, à travers elle, la grandeur de son passé.

Les forêts se sont retirées, la terre s'est desséchée, et pourtant de partout, de chaque rivage, de chaque colline, émane le même souffle, qui autrefois dressa la colonne dorique, sculpta les frises du Parthénon.

Les gestes sont restés les mêmes, les attitudes, les métiers, qui, tout en étant ceux du labeur quotidien de simples paysans, restent la source d'inspiration que deux millénaires n'ont pas réussi à éteindre.

« Notre ambition, écrit M. Pierre Jacquet, fut de restituer un peu de cette vie, identique aux dieux et aux hommes, qui nous émeut encore dans la contemplation de la Grèce. » On sent, tout au travers de cet ouvrage, combien forte fut cette émotion, si forte que nous la ressentons nous-mêmes, ce qui fait la valeur de ce livre.

Les photographies sont admirables, d'une expression sobre et intense tout à la fois, à l'image de ce qui fit la grandeur de ce pays. Commentées de citations classiques choisies avec intelligence, ces photographies montrent mieux encore le lien si fort qui unit le présent au passé, le paysan au poète.

La préface de M. Pierre Jacquet complète ce livre et contribue à en faire sa valeur. Ecrite souvent d'une manière très spirituelle, elle apporte à la connaissance de ce pays, et de son histoire, des notions tant originales que bien fondées. Rappelant parfois celui de l'historien d'art Elie Faure, le style devient poétique, et l'on sent encore mieux dans cette émotion tout le charme de la Grèce éternelle et de son art.

Maurice Wenger.

La Commission économique pour l'Europe publie un nouveau bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe

Le premier numéro du *Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*² vient d'être publié à Genève par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (C.E.E.). Le secrétariat a entrepris la publication de ce nouveau bulletin à la demande des gouvernements et des organisations non gouvernementales qui participent aux travaux du Sous-Comité de l'habitat de la C.E.E.

Le but de ce bulletin trimestriel est de suivre de près l'évolution dans les secteurs du logement et de la construction en Europe. On trouvera dans le premier numéro les données disponibles pour les années 1948 à 1953 (premier trimestre), présentées pays par pays, et intéressant l'Allemagne occidentale, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Yougoslavie. Le Secrétariat de la C.E.E. a l'intention, dans les prochains numéros, d'une part, de publier des renseignements concernant d'autres pays européens, d'autre part, de compléter les séries statistiques publiées dans le premier numéro du bulletin et présentées conformément à la classification suivante :

¹ La Guilde du Livre, Lausanne.

² *Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, premier trimestre 1953, volume I, N° 1, Division de l'industrie, Commission économique pour l'Europe, Genève, août 1953. On peut se procurer ce bulletin (édition anglaise ou française) en s'adressant à la Section de vente des publications, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève, Suisse, au prix de 0,30 dollar des Etats-Unis, 2/- sterling ou de 1 fr. 20 suisse.

I. *Habitat*. — 1. Construction de logements : a) travaux autorisés ; b) travaux commencés ; c) travaux achevés. 2. Coût de la construction. 3. Loyer.

II. *Bâtiment et travaux publics*. — 1. Volume de la construction : a) bâtiments résidentiels ; b) bâtiments non résidentiels ; c) indice de production. 2. Main-d'œuvre : a) emploi ; b) heures travaillées ; c) chômage ; d) salaires. 3. Matériaux de construction : prix de gros.

Le secrétariat attire l'attention sur le fait que souvent, les chiffres ne sont pas comparables d'un pays à un autre. Le Groupe de travail des statistiques du logement et de la construction de la C.E.E. travaille actuellement à améliorer les renseignements relatifs au logement et à la construction en vue notamment de parvenir à une meilleure comparabilité des statistiques des différents pays. Le Groupe de travail doit tenir sa prochaine session au début de novembre.

Où en est la production alimentaire mondiale ?

Le Conseil de la F.A.O. a terminé, le 24 juin dernier, les travaux de sa dix-septième session, à Rome.

Le rapport étudié par le Conseil comprenait, en particulier, des statistiques accusant une augmentation annuelle de la production alimentaire mondiale de 2 %, c'est-à-dire légèrement supérieure à l'augmentation de la population (1,4 %). Cependant, cette augmentation est inégalement distribuée dans le monde. La production alimentaire en Extrême-Orient reste inférieure à ce qu'elle était avant guerre. Le rapport indique en outre une pénurie mondiale de riz qui revêt une grande gravité, étant donné que le riz constitue l'aliment de base des parties du monde les plus sujettes à la famine. En conséquence, le Conseil de la F. A. O. recommande qu'une absolue priorité soit accordée à tous les projets destinés à accroître la production alimentaire.

Le Conseil est d'avis que la tâche la plus urgente de la F.A.O. est d'aider les gouvernements des pays déficitaires à augmenter le niveau de l'alimentation au moyen d'améliorations agricoles à long terme, et une aide accrue aux fermiers, ainsi que par l'établissement de commissions régionales pour aider au contrôle des maladies du bétail. A ce sujet, la France a annoncé son intention de réunir une conférence internationale pour l'intensification des travaux sur le contrôle des maladies du bétail.

Des dispositions ont été arrêtées pour la prochaine conférence bien-nale des représentants des 68 pays membres de la F.A.O., qui doit se tenir à Rome le 25 novembre prochain.

U.N.A.F.

Les informations LUWA-norm

Le nouveau numéro présente une importante innovation de la Metallbau S. A. Zurich, le store à rouleau « Normaroll » avec lamelles orientables. Cette construction unit les avantages bien connus du store à lamelles à ceux du store à rouleau. Les stores à rouleaux « Normaroll » ne gardent pas seulement du soleil et de la chaleur, mais aussi de la pluie et du vent. Un autre chapitre est consacré à la fabrication des stores à lamelles « Sunway »-norm et nous conduit, d'opération en opération, des rouleaux de lamelles au store achevé et monté. L'installation de climatisation LUWA de l'imprimerie Berichthaus à Zurich fait l'objet d'un autre article illustré.

Intéressés et amis d'affaires reçoivent régulièrement et gratuitement cette intéressante publication.

INFORMATIONS

Un succès de la Section romande de l'U.S.A.L. dans la question du logement dans le canton de Vaud

On lira d'autre part dans ce numéro des extraits du rapport présenté au Grand Conseil vaudois le 31 août au sujet de la question du logement par le soussigné, rapport déposé pour faire adopter les propositions émises par le Conseil d'Etat en vue d'instaurer — enfin — une politique du logement *permanente* dans ce canton.

Le rapport du Conseil d'Etat proposait en tout premier lieu de créer une Commission permanente consultative du logement, commission chargée d'étudier tous les problèmes concernant cette question angoissante à l'heure qu'il est, de coordonner les renseignements de tous genres permettant de déterminer les besoins de certaines catégories de logements dans toutes les localités du canton où une pénurie se fait sentir, et avant tout dans les grands centres où elle sévit d'une façon endémique depuis bientôt dix ans. Elle sera également chargée de donner des avis au Conseil d'Etat sur tous les problèmes qui se posent, d'ordre financier, technique et démographique spécialement. Son préavis sera demandé aussi pour les projets qui ne manqueront

pas d'être soumis au Conseil d'Etat afin de bénéficier des prêts de l'A.V. S. et éventuellement de la diminution du taux de ces prêts pour les projets concernant les économiquement faibles.

La création de cet organisme avait été postulé déjà il y a plusieurs années par la Section romande, et dernièrement en février 1951. On ne peut qu'enregistrer avec satisfaction le succès obtenu par notre section, en souhaitant à cette commission une activité constructive féconde dans le domaine qui nous tient à cœur, et en formulant le vœu que dans tous nos cantons romands, les autorités supérieures prennent enfin une fois sérieusement en main l'étude du problème du logement, étude qui a été trop négligée jusqu'à maintenant. Nous avons enregistré avec satisfaction la présence dans cette commission de plusieurs membres du Comité de la Section romande de l'U. S. A. L., et notamment de notre ancien président M. Arthur Freymond. Cette commission est le couronnement de son œuvre dans le domaine du logement. Il l'a bien mérité.

La suppression des subventions a créé une situation très sérieuse dans la construction de logements destinés aux catégories modestes de notre population, logements qu'il est *impossible* de construire, répétons-le une fois de plus, sans une aide sous n'importe quelle forme